

Sables feldspathiques de Larnage (26) et usine Novoceram de Saint-Vallier (26)

vendredi 22 mai 2015



DR

Le gisement de sables feldspathiques de Larnage était déjà exploité par les Romains, de même que les vignes des coteaux de l'Hermitage. Une partie du site de Larnage est exploitée par les Etablissements Fayol, entreprise du patrimoine vivant. Elle fabrique des matériaux réfractaires notamment pour les fours à pizza et à pain, exportés jusqu'en Australie.

L'autre partie, exploitée par le groupe Delmonico Dorel, alimente l'industrie du ciment et du carrelage.

La matinée sera consacrée au gisement de Larnage (Drôme) et à ses utilisations.

L'après-midi sera consacrée à la société Novoceram, un leader du carrelage haut de gamme et à la visite de son usine de Saint-Vallier, toujours dans la Drôme.

programme

- 08 h 30 – 09 h 00 **Accueil au Fief de Gambert à Tain l'Hermitage** au milieu des vignes de l'Hermitage.
- 09 h 00 – 10 h 30 **Du granite au kaolin** : genèse du gisement par Pierre Gaudon, ancien professeur à l'Ecole des Mines d'Alès.
- Les réfractaires des Etablissements Fayol** par Jean Pivard, Président directeur général.
- Les autres utilisations industrielles** par Joachim Boitard, directeur du Pôle carrière du groupe Delmonico Dorel.
- 10 h 30 – 12 h 00 **Visite des carrières de Larnage.**
- 12 h 00 – 14 h 00 **Repas** au Fief de Gambert **avec présentation du vignoble et dégustation de vins de la cave de Tain.**
- 14 h 30 – 16 h 30 **Présentation de Novoceram et visite de l'usine de Laveyron à Saint-Vallier** par Paolo Onfiani, directeur de l'usine.
- 17 h 00 **Fin de la journée.**

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent apporter leurs équipements de protection individuelle.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org



Bulletin d'inscription

Journée technique district Rhône-Alpes
Sables feldspathiques de Larnage (26)
et usine Novoceram de Saint-Vallier (26)
vendredi 22 mai 2015

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 88 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

110 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-05) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org